



Crémieu, le 10 octobre 2023

Madame, Monsieur,

La Mairie de Crémieu vous invite à participer à sa traditionnelle « **Foire aux dindes** ». Ce rendez-vous dont la réputation n'est plus à faire, réuni des producteurs et des commerçants soucieux de présenter **des produits de qualité : volailles et autres produits alimentaires**.

Samedi 16 décembre 2023 de 8 h à 13 h sous la halle

Cette année encore, pas de frais d'inscription, toutefois afin d'éviter des désistements de dernière minute, **un chèque de caution de 40 €** (selon délibération du 06/03/2023) vous est demandé. Ce dernier vous sera restitué le jour de la manifestation. Ce chèque est à faire à l'ordre du Trésor Public. **Il ne sera encaissé que dans le cas où vous ne vous présentez pas le jour de la foire sans nous avoir préalablement informé** au moins deux jours avant la manifestation.

Concernant les éleveurs de volailles, à ce jour, **le niveau de risque au regard de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est qualifié de « négligeable »** sur l'ensemble du territoire métropolitain selon l'arrêté en vigueur du 07/07/2023.

Si vous souhaitez participer, nous vous remercions de bien vouloir remplir et retourner le formulaire d'inscription ci-joint, accompagné du chèque de caution **avant le 20 novembre 2023 dernier délai** à :

MAIRIE de CRÉMIEU
Service Communication et évènementiel
Place de la Nation Charles de Gaulle
38 460 CRÉMIEU

Tél Standard Mairie : 04.74.90.70.92
evenementiel@mairie-cremieu.com

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Service Communication-Evènementiel

